



Bâtir un avenir pour les jeunes (BFY)

Guide du consultant en cheminement professionnel pour les jeunes – 2023

Qui devrait-on encourager à présenter sa candidature?

Tous les élèves de 10^e ou de 11^e année qui souhaitent découvrir une carrière dans le secteur de la construction devraient être encouragés à présenter leur candidature. Les élèves doivent avoir 16 ans avant le premier jour de la formation sur la sécurité dans le secteur au NSCC. Tous les éléments de la candidature doivent être soumis d'ici la date limite.

Les élèves seront-ils assurés d'obtenir un stage dans le métier de leur choix?

Tous les élèves qui sont admis dans le programme obtiendront un stage dans un emploi de premier échelon du secteur de la construction. Bien que l'on tienne compte des préférences de l'élève, il n'est pas garanti qu'il s'agisse de leur premier choix.

Quelles sont mes responsabilités?

Assurer la liaison avec le programme BFY pour veiller à la planification des événements dans votre région ou au sein de votre conseil scolaire ainsi qu'à la confirmation des détails :

- Présentations vidéo dans les écoles secondaires
 - Encourager les élèves de 10^e ou de 11^e année qui souhaitent découvrir une carrière dans le secteur de la construction à visionner la présentation vidéo en ligne;
 - Inciter les enseignants à présenter cette vidéo dans leurs classes;
 - Encourager les élèves qui manifestent de l'intérêt à visionner la vidéo avec leurs proches.
- Entrevues virtuelles avec les élèves
 - Participer à titre de membre du comité d'entrevue;
 - Consulter le personnel du programme BFY et les écoles pour planifier les entrevues, réserver des locaux, etc.
- Enseignants associés
 - Lorsque les élèves sont acceptés, vérifier s'ils ont besoin d'enseignants associés;
 - Envoyer la liste d'élèves et d'enseignants associés par courriel au personnel du programme BFY et du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance;
 - Envoyer le Formulaire de rétroaction du programme BFY aux enseignants associés par courriel.
- Séance virtuelle d'information pour la famille
 - Consulter le personnel du programme BFY et les écoles pour planifier les séances, choisir la plateforme, etc.;

- Faire signer aux parents ou tuteurs, aux élèves ainsi qu’au personnel du programme BFY des copies des formulaires *Engagement, Évaluation préalable au stage* et *Entente d’apprentissage* pour l’affectation à la formation du NSCC;
 - Faire signer aux élèves le *Formulaire de préapprentissage du NSAA*; Recueillir les formulaires signés et en envoyer des copies numérisées par courriel à la NSAA;
 - Passer en revue les responsabilités de toutes les personnes impliquées : EPI, transport, exigences relatives à la présence à la formation obligatoire du NSCC, attentes de l’élève, etc.
- Formation du NSCC
 - Confirmer les dates et les communiquer bien avant la tenue de la formation;
 - Veiller à ce que les écoles consignent la formation de l’élève comme étant une activité scolaire ou une absence justifiée;
 - Organiser le transport, au besoin;
 - Veiller à obtenir une copie dûment remplie du formulaire *Préparation au stage* de chacun des enseignants de ces élèves;
 - Veiller à ce que les formateurs du NSCC reçoivent des copies du formulaire *Évaluation de l’élève par l’hôte de la collectivité* qu’ils rempliront et vous renverront à la fin de la formation;
 - Veiller à ce que les élèves disposent de bottes, d’un casque de protection et de lunettes protectrices pour leur première journée de formation au NSCC;
 - Être présent au début de la première journée de formation au NSCC pour accueillir les élèves, échanger vos coordonnées avec le formateur du NSCC et répondre à toute question qui pourrait être soulevée par les élèves ou le personnel du NSCC;
 - Veiller à communiquer au moins une fois avec le formateur durant la formation et organiser une dernière visite supplémentaire sur place;
 - Remplir un formulaire *Dossier de la personne-ressource du stage*;
 - Être au courant de l’horaire de la formation pour offrir son aide, au besoin, par exemple, pour le transport dans le cadre de la visite d’un chantier de construction;
 - Veiller à ce que tous les formulaires du programme d’éducation coopérative liés à la formation du NSCC soient consignés dans le dossier du programme d’éducation coopérative de chaque élève à leur école.
 - Agir à titre de principale personne-ressource pour les enseignants et le personnel du programme BFY
 - Faire la promotion des possibilités et des histoires de réussite du programme, par exemple, les possibilités de bourses d’études du programme BFY
 - Veiller à être disponible ou à ce qu’une autre personne au sein du centre régional pour l’éducation ou du conseil scolaire le soit pour répondre aux préoccupations ou aux mises à jour de l’enseignant associé qui seront transmises par téléphone ou par courriel durant le stage d’été
 - Fournir une rétroaction à l’enseignant de l’élève à la fin de l’été
 - Veiller à ce que tous les documents nécessaires soient placés dans le dossier du programme d’éducation coopérative de l’élève à son école
 - Célébration et remise de diplômes du programme BFY

- Communiquer avec les écoles et encourager la participation de l'élève, si possible;
- Participer à l'événement, si possible.
- D'ici la fin du mois de septembre...
 - Veiller à ce que les données des élèves ayant participé au volet estival du programme d'éducation coopérative soient saisies dans PowerSchool;
 - Récupérer les formulaires de rétroaction du programme BFY remplis par les enseignants associés et les transmettre au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Dois-je organiser le transport?

Si des mesures de soutien au transport sont offertes avant le stage, c'est vous qui l'organisez. Lorsque les élèves commencent le stage, ils sont responsables de leur propre transport. ***Durant leur participation à tout élément du programme BFY, les élèves ne sont pas autorisés à transporter des passagers dans leurs véhicules personnels; à conduire les véhicules de l'employeur ou d'un client; ni à utiliser leurs véhicules personnels à des fins professionnelles.***

Quel type de crédits un élève obtient-il pour ce programme?

Pour avoir terminé tous les éléments du programme BFY, l'élève obtiendra trois crédits en éducation coopérative pour études secondaires. Il recevra également un crédit de 300 heures en apprentissage pratique. Le suivi de ces heures sera effectué par la Nova Scotia Apprenticeship Agency et elles seront attribuées à l'élève, lors de sa future inscription à titre d'apprenti dans n'importe quel métier.

Suis-je responsable de trouver un stage à l'élève?

Non. L'équipe du programme Bâtir un avenir pour les jeunes est responsable de trouver les stages. Si l'équipe du programme BFY communique avec l'école de l'élève en ce qui concerne les possibilités de stage, cette dernière devrait transmettre tous les renseignements dont elle dispose.

Avec qui les écoles doivent-elles communiquer si un élève a un stage en vue (c'est-à-dire que l'élève est en contact avec un employeur)?

Si une école est en contact avec quelqu'un pour un stage, elle doit vous en transmettre les renseignements pour que vous puissiez ensuite informer le programme BFY de cette possibilité.

Quand les stages sont-ils confirmés?

Les stages seront confirmés à compter du 1^{er} juin et les avis définitifs seront envoyés au cours de la dernière semaine d'école. Étant donné la nature du secteur de la construction, certains stages pourraient ne pas être confirmés avant la première semaine de juillet. Les stages débuteront au plus tard le 15 juillet, mais la majorité d'entre eux commencera la première semaine de juillet. Les élèves seront informés de la date du début de leur stage lorsqu'ils obtiendront les renseignements à son sujet.

Comment puis-je me renseigner sur le stage?

Vous recevrez une copie du courriel que votre élève recevra, qui contiendra les précisions sur son stage, notamment l'employeur et son lieu de travail. Après ce courriel, vous recevrez une copie du courriel que votre élève recevra de son enseignant associé, qui discutera des prochaines étapes et organisera le premier contact avec l'employeur.

Que faire si j'ai des questions ou des préoccupations?

Selon la nature de la question, communiquez avec le personnel du programme BFY ou du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.